CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIEGE

35e ANNEE

PUBLICATION DE L'INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS

1944

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

35e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIEGE

35e ANNEE

PUBLICATION DE L'INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS

1944

35e ANNÉE — No UNIQUE 1944

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
30 Fr. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois Maison Curtius.

Décidés à ne pas nous soumettre à la censure de l'occupant, nous avons retardé volontairement la publication de notre chronique.

Nos lecteurs ne nous en feront pas grief.

LA RÉDACTION.

Manifestation Edouard Poncelet

Le 23 juillet 1884, Ed. Poncelet entrait à l'administration des Archives de l'État à Liége. Les papiers de cette institution consultés en vue d'une étude de jurisprudence administrative, nous révélèrent ce secret. Vrai secret, car Edouard Poncelet, éternellement jeune, ne tire jamais vanité de son privilège d'âge, il ne cherche ni à l'établir ni à le revendiquer. Nestor garde la vivacité d'Achille.

Son vieil ami, E. Fairon, alerté, profitant des quelques heures qui nous séparaient de l'anniversaire, provoqua, à l'intervention de la Commission communale de l'Histoire du pays de Liège, la réunion de quelques amis d'Ed. Poncelet. Paul Harsin apporta l'hommage du monde universi-

taire ; Joseph Brassinne, celui de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse et des Bibliophiles liégeois, tandis que H. Van Heule, J. Pirlet et P. Laloux, touchés par téléphone, vinrent, au nom de l'Institut archéologique, se joindre à l'assemblée qui s'était constituée pour ainsi dire spontanément dans un bureau des Archives de l'État, le 24 juillet dernier, le 23 étant un dimanche.

En termes émus, E. Fairon a retracé la carrière du fonctionnaire et du savant. Il a magnifiquement démontré ce que l'histoire liégeoise et l'histoire nationale devaient au jubilaire. Celui-ci a remercié en exaltant la beauté du métier d'archiviste. Le savant se double d'un sage : il a constamment servi et, oubliant toutes les contrariétés rencontrées, il ne regrette pas de l'avoir fait.

Notre compagnie toute entière est heureuse de témoigner à son Président sa gratitude et sa vive admiration. Entré à l'Institut le 31 janvier 1889, il se mit immédiatement à l'œuvre. Lorsqu'il partit pour Mons, à la suite d'une promotion administrative, l'Institut désirant se conserver sa précieuse collaboration, l'éleva au rang de membre d'honneur, distinction rare que peu d'hommes ont partagée jusqu'à ce jour.

L'occupation du pays a empêché de donner à la manifestation tout l'éclat que la forte personnalité du jubilaire requérait. Le retour de la paix permettra de combler cette lacune. Déjà une commission provisoire étudie la réédition des principales œuvres de synthèse, si riches de la consultation journalière des archives, de notre Président. Elle veut concrétiser ainsi l'hommage de plusieurs générations de chercheurs, redevables à Ed. Poncelet de nombreux enseignements et conseils. Son influence multiple et diverse aurait donné aux « Mélanges » que ses amis auraient pu lui dédier, un caractère trop disparate. Ils ne manqueront pas, lorsque le moment sera venu, de favoriser la réalisation matérielle des projets de la commission susdite.

M. Y.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

Cette rubrique fut inaugurée dans la chronique de septembre 1906 par notre distingué confrère Joseph Brassinne. Il en exposa les raisons et le but et fixa ainsi les directives que ses continuateurs devaient observer.

Malheureusement, les instructions données ne furent pas toujours scrupuleusement suivies et, après l'année 1929, les notices relatives aux objets analysés ou catalogués ne portent plus de numéro. Il arriva même que l'on omit de faire figurer sous la rubrique susdite des articles qui auraient dû y prendre place.

En vue de maintenir la continuité dans les publications de l'Institut, nous avons décidé de reprendre l'ancienne présentation et pour ne pas provoquer de rupture dans la numérotation du répertoire, nous donnons ci-après la liste des articles parus depuis 1929, que l'on peut considérer comme des contributions à l'Inventaire archéologique de l'Ancien Pays de Liège. Ils sont précédés du numéro d'ordre qu'on aurait dû leur attribuer.

CIV. — BORCHGRAVE D'ALTENA (Comte Jos. de). Une image du saint homme Job, XXII, 1931, pp. 46, 88.

CV. — BAAR (Armand). Verre « fresé » ou verre « fraisé », XXII, 1931, p. 102.

CVI. — PITON (Ernest). Un bas-relief roman à Bertrée, XXIII, 1932, p. 91.

CVII. — WIBIN (Benjamin). A propos de la châsse de sainte Ode et de saint Georges d'Amay, XXIV, p. 13 ; XXIV, 1933, p. 13.

CVIII. — PITON (Ernest). Un beau confessionnal dans l'église d'Avernas-le-Bauduin, XXIV, 1933, p. 21.

CIX. — FRÉSON (Ernest). Croix processionnelle de Villers-l'Evêque, XXIV, 1933, p. 53.

CX. — BONIVER (François). Les contre-cœurs et les plaques de foyer du Musée Curtius, XXV, 1934, p. 46.

CXI. — PHOLIEN (Florent). Verrerie liégeoise, XXVI, 1935, p. 3.

CXII. — BONIVER (François). Le Luminaire belgo-romain du Musée Curtius, XXVI, 1935, p. 6.

CXIII. — FRÉSON (Ernest). Chasuble brodée de l'église de Villers-l'Evêque, XXVI, 1935, p. 40.

CXIV. — PITON (Ernest). Une ancienne croix de procession de Walsbets. Deux sceaux de la ville de Landen, XXVI, 1935, p. 56.

CXV. — WIBIN (Benjamin). — Deux socles mobiles en chêne et une encoignure en chêne, XXVI, 1935, p. 71.

CXVI. — FRÉSON (Ernest). Le grand chandelier de Villers-l'Evêque, XXVII, 1936, p. 19.

CXVII. — FRÉSON (Ernest). Le crucifix de Villers-l'Evêque, XXVIII, 1937, p. 4.

CXVIII. — WIBIN (Benjamin). Bougeoir belgo-romain (sans titre), XXVIII, 1937, p. 40.

CXIX. — DANDRIFOSSE (Ferdinand).— Une Vierge à l'Enfant conservée à Stavelot, XXIX, 1938, p. 7.

CXX. — WIBIN (Benjamin). Une borne de seigneurie, XXIX, 1938, p. 17.

CXXI. — BRASSINNE (Joseph). La croix de Kemexhe, XXX, 1939, p. 32.

CXXII. — BRASSINNE (Joseph). Cafetière en argent au poinçon de Liège, XXX, 1939, p. 54.

CXXIII. — WIBIN (Benjamin). Un tableau d'autel... dans un grenier, XXXI, 1940, p. 8.

CXXIV. — PIRLET (Jules). Matrice du sceau du couvent des Carmes déchaussés de Jemeppe-sur-Meuse, XXXI, 1940, p. 23.

CXXV. — DEWEZ (Léon). Pied de calice du XVIIe siècle, XXXII, 1941, p. 35.

CXXVI. — SERVAIS (Jean). Note relative à quelques haches en bronze trouvées sur les territoires de la ville de Liège et des communes environnantes, XXXIII, 1942, p. 16.

CXXVII. — SERVAIS (Jean). Verre dit « à surprise » d'ancienne fabrication liégeoise, XXXIII, 1942, p. 22.

CXXVIII. — DEWEZ (Léon). L'ostensoir de l'église de Grâce-Berleur, XXXIII, 1942, p. 49.

CXXIX. — DEWEZ (Léon). Les bois sculptés du Musée Curtius, XXXIV, 1943, p.p 19, 61.

CXXX. — Fragments d'un retable à Berloz.

Berloz, petit village de la Hesbaye, grand nom de l'histoire du pays de Liège !

Riche en souvenirs du passé, son église, dédiée à saint Lambert, possède quelques anciens bois sculptés dont trois

groupes figurant des scènes de la Passion et provenant d'un retable d'autel.

Ces intéressants vestiges d'un art qui fit la gloire européenne des imagiers brabançons au XVe et au XVIe siècles, sont, hélas ! dans un état pitoyable ; ils sont si délabrés qu'ils ont été jugés indignes d'être exposés à l'église et attendent dans un réduit du presbytère le traitement souhaitable qui, à condition d'être opéré sans retard, pourrait encore les sauver d'une ruine complète.

Le premier fragment « La Montée au Calvaire » combine trois sujets dans une même composition : la rencontre du Christ et des saintes femmes accompagnées de saint Jean, l'une des trois chutes de Jésus et l'aide du Cyrénéen.

Le côté gauche est fâcheusement mutilé : la Vierge, qui se trouvait là, a disparu ; il n'en subsiste que le poignet droit et la main. Sa compagne, tournée vers l'extérieur,

étreint la dextre de la Vierge dans un geste touchant d'affection apitoyée. Derrière celle-ci, l'Evangéliste, présente sous une chevelure drue et bouclée, un visage inexpressif sur un corps rigide et étriqué. Près de lui à même hauteur, deux soldats en armure, l'un casqué, l'autre coiffé d'un chapeau à bourrelet, assistent impassibles, la moue dédaigneuse, au drame qui se joue au premier plan.

La face douloureuse tournée vers le spectateur, les cheveux longs et ondulés, couronnés d'épines, Jésus a chu sur les genoux, écrasé sous le poids de la Croix. Sous les coups d'un personnage grimaçant et gesticulant, il tente de se relever en s'aidant de ses mains qui s'appuyent au sol, tandis que Simon de Cyrène, vieillard barbu et encapuchonné, saisit à pleins bras le bois du supplice pour en soulager les épaules du Sauveur.

Les figures du Christ et du Cyrénéen sont d'excellents morceaux, mais la complexité de la scène et le trop grand nombre de personnages dans un espace restreint nuisent à la beauté de l'œuvre.

Ce reproche ne pourra être fait au second groupe qui interprète avec un minimum d'acteurs, dans un sentiment d'émotion contenue et dans un style qui doit quelque chose aux grands modèles de la peinture flamande, à Van der Weyden surtout, le thème si fréquent de « La Pamoison de la Vierge ».

Marie, accablée de douleur, s'évanouit et son affaissement est prétexte à de beaux plis gothiques qui se dessinent en cassures nettes dans sa longue robe très étoffée. Derrière elle, saint Jean la soutient avec une respectueuse sollicitude qui se marque sur le beau visage incliné et pensif de l'apôtre, vêtu à la manière des ecclésiastiques de l'époque. A droite, une sainte à la physionomie sans grâce, soutient elle aussi, la Mère douloureuse. Les deux femmes sont habillées d'une longue robe et d'un voile de tête épais, le cou serré dans une guimpe de moniale.

Comme la précédente, cette scène est traitée dans un esprit entièrement gothique.

Il n'en est pas de même pour le troisième groupe, œuvre évidente d'un autre sculpteur déjà touché par le souffle de la Renaissance. C'est la scène traditionnelle de la « Dépo-

sition de Croix » ou des « Lamentations sur le corps du Christ », un des thèmes les plus pathétiques de l'iconographie chrétienne, interprété ici de façon remarquable.

Le Christ mort, détaché de la croix, est soutenu par Joseph d'Arimathie, tandis que Marie sanglote.

Malgré ses imperfections anatomiques, le corps du divin supplicié est d'une souple élégance ; sa belle tête et son torse s'appuient dans un abandon très bien rendu au giron de l'Arimathien, vieillard dont la tête est couverte d'une coiffure étrange et compliquée. Il semble que l'imagier ait voulu revêtir le personnage d'un costume oriental. En réalité, il s'est inspiré d'ornements liturgiques : dalmatique et rational ou superhuméral des évêques. Ceux-ci pourraient

faire songer à l'effigie traditionnelle de saint Lambert, patron de l'église du lieu.

La mère douloureuse, le chef largement couvert d'un voile épais, étanche ses larmes d'un linge qu'elle porte

aux yeux dans ce geste emprunté à l'iconographie de Roger de la Pasture. Sa main gauche caresse celle de son fils posée sur ses genoux. Dans le bas, les larges pans de la longue robe de Joseph confondent leurs plis avec ceux du linceuil pour former, sous le corps de Jésus, une sorte de lit de parade.

Tout cela, sans composer un chef-d'œuvre, révèle un art raffiné et bien plus évolué que celui des deux autres fragments.

Si le fait de la réunion des trois groupes au même endroit ne donnait de sérieuses raisons de penser qu'ils proviennent d'un unique retable, l'idée ne serait pas venue de les rapprocher sous une même date et de les attribuer à un même ensemble.

Tandis que « Montée au Calvaire » et « Pamoison » portent les caractères du style de la fin du XVe siècle, la « Déposition de Croix » se situe par sa facture et son esprit aux

environs de 1520-1525, date approximative à laquelle nous devons donc nous tenir pour fixer l'époque du retable.

Mais comment expliquer ces désaccords de styles dans des œuvres conçues en même temps, dans le même atelier, et destinées à former un tout harmonieux ?

Ceci n'a rien d'exceptionnel aux époques de transition. Pour le cas qui nous occupe l'on peut supposer dans l'atelier d'où est sorti le retable de Berloz, la présence simultanée de vieux sculpteurs attardés aux formules d'expression du siècle précédent, et d'artistes déjà familiarisés avec les tendances nouvelles.

L'on aura confié à l'un de ces derniers l'exécution des scènes principales, la « Déposition » notamment, à l'un des autres les épisodes secondaires de la Passion.

Certes, le retable détruit ou dispersé que nous ne connaissons que par ses éléments subsistant à Berloz n'était pas de la classe des grandes œuvres célèbres de l'école brabançonne (1), dont notre vieille église Saint-Denis possède un si magnifique spécimen. Ces vestiges nous inspirent pourtant le regret de la disparition de l'ensemble dont ils faisaient partie et nous font souhaiter qu'on les sauve de la ruine qui les menace (2).

Léon DEWEZ.

Nécrologie

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de notre ami Emile FAIRON, survenue à Pepinster le 1er janvier 1945.

Nous présentons nos condoléances émues à la famille.

Dans notre prochain numéro, nous retracerons la vie de ce brillant érudit.

---

(1) Consulter à ce sujet : Cte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Les Retables brabançons*, Collection « L'ART EN BELGIQUE ». Bruxelles, Editions du Cercle d'Art, 1943.

(2) Nous remercions vivement M. l'abbé LYSENS, curé de Berloz qui, à l'intervention de nos confrères MM. P. LALOUX et J. PIRLET, a bien voulu tirer de leur ombreuse retraite ces anciennes sculptures pour permettre à M. LALOUX de les photographier.

La cense dite de Montfort à Ans

Elle est située sur la route de Liège à Saint-Trond, non loin de l'église Sainte-Marie. Son établissement remonte au XIVe siècle. La ferme se compose de biens cédés en 1535 à l'abbaye du Val-Saint-Lambert, de terres qu'elle possédait depuis longtemps, d'importantes constructions élevées au cours des temps par les abbés du couvent. La première mention de l'existence d'une propriété à l'emplacement de la ferme date de 1423. C'est un acte de partage entre les enfants de Jean Chabot, brasseur, dans lequel on relève que Maroie, fille du dit Jean, hérite d'une rente annuelle de 5 muids 1 stier d'épeautre gagée sur la « Maison Montfoir » devant Bolsée. Ce bien comprenait alors cour, maison, jardin et assise, le tout contenant 16 verges grandes et 10 petites et séant à Ans, assez près de Boisée, sur le grand chemin de Coqfontaine. Il joignait, d'une part, aux terres de la ferme-château de Bolsée, que tenait alors le chanoine de Bolsée en accense de la Cathédrale et, d'autre part, à celles de l'abbaye du Val-Saint-Lambert.

La « Maison de Montfoir » était occupée par Henri de Rivage (1). Elle passa ensuite dans les mains de William Stiennelet qui avait repris l'accense donnée jadis au chanoine de Boisée (2), puis dans celles de Gilbert le Maréchal d'Alleur qui la transporta le 22 mai 1535 à l'abbaye du Val-Saint-Lambert (3).

Dès que le monastère fut en possession des biens de Gilbert, il fit construire des bâtiments de ferme dont l'importance devait être en rapport avec la superficie des terres qu'il apportait dans la constitution de la cense nouvelle. D'après un mesurage fait en 1573 par Henri de Vinave, mesureur, la propriété comportait tant « en cour, ferme,

(1) A. E. L. (Archives de l'Etat à Liège). Echevins de Liège, reg. 3, fol. 99.
(2) A. E. L. Cour d'Ans et Mollins, reg. 1, fol. 212.
(3) A. E. L. Abbaye du Val-Saint-Lambert. Chartes des 21 août 1523, 22 janvier 1530, 22 mai 1535, 11 mars 1536.

maison, jardins, prés, terres, cherwaige, aisemences et appartenances dit le boveraige de Montfort », 102 bonniers, 5 verges grandes et 10 petites ; la ferme, maison, jardins, cortil et cortiseau, enclos et appendices entre leurs haies intervenant pour 4 bonniers, 10 verges grandes 14 petites (1). D'après les comptes de l'abbaye, les travaux semblent avoir été terminés vers 1546 (2). En 1568, les Gueux du Prince d'Orange, levant le camp qu'ils avaient établi sur

les hauteurs d'Ans, incendièrent la ferme ; les réparations qui s'ensuivirent s'élevèrent à 1898 florins (3). Au début du XVIIe siècle, alors que la cense était tenue à trescens par Gérard d'Ans, mayeur du village, des réparations importantes furent faites à l'habitation du fermier et des améliorations, notamment en 1636-1637 sous l'abbatiat de Michel de Taxillis, furent apportées aux constructions que l'on voit aujourd'hui à front de la chaussée ; en font foi les armoiries de l'abbé sculptées dans la clef de voûte de la

(1) A. E. L. Archives de l'Abbaye du Val-Saint-Lambert, reg. 51, fol. 101 v° et suivants.
(2) A. E. L. Archives de l'Abbaye du Val-Saint-Lambert, reg. 322, fol. 50.
(3) A. E. L. Archives de l'Abbaye du Val-Saint-Lambert, reg. 341, fol. 70 v°.

porte d'entrée et la cheminée monumentale de la pièce à rue du premier étage,vraisemblablement réservée,à l'époque, à l'usage du couvent ; aujourd'hui cette pièce sert de grenier [1].

La devise de Michel de Taxillis est « Humilitas ». Elle est sculptée sous ses armoiries occupant le centre du manteau de l'âtre.

Postérieurement, des aménagements furent exécutés par l'abbé Robert Lerond (1673-1689) qui, pour que souvenir soit gardé de son intervention, fit placer ses armoiries au-dessus de la porte d'entrée donnant accès de la cour au vestibule conduisant à la cuisine.

A partir de ce moment, toute la propriété ne paraît plus avoir été modifiée ; l'abbaye n'aliéna jamais ses biens, tout au moins après 1356, date à laquelle elle s'était engagée par serment fait au pape, Innocent VI, à ne rien vendre ni aliéner sans son autorisation.

C'est ainsi que, lors de la vente de la ferme comme bien national, l'expertise donna comme superficie totale de la propriété 108 bonniers, dont le loyer était évalué à 4635 livres [2]. Exposée en vente publique à la Révolution, elle fut adjugée, sans enchères, par acte du 6 ventôse an V pour la somme de 69.515 livres 12 sous, montant de la mise à prix, à Jean Gérard Louwette, ex-religieux du Val-Saint-Lambert pour lui et au nom de Marie Agnès Fronville, ex-dominicaine de Glain, François Lachenal, ex-mineur, Pierre Joseph Motte, ex-récollet à Verviers et Marie Agnès Fritz, ex-conceptionniste à Verviers. Les quatre religieux représentés par Louwette étaient propriétaires indivis pour une moitié et Louwette pour l'autre. Les premiers cédèrent leurs parts, le 18 pluviôse an VII, par acte sous seing privé, à Jean François Bodson, propriétaire à Liège [3], auquel Louwette vendait sa part le 18 germinal an VIII.

---

(1) A. E. L. Archives de l'Abbaye du Val-Saint-Lambert, reg. 372, fol. 58 et reg. 373, fol. 54.

(2) A. E. L. Régime français. *Vente des biens nationaux*, reg. 1, acte n° 54.

(3) A. E. L. Notaire Denis. Acte du 18 pluviose an VIII.

A l'exception de 1 bonnier, 14 verges grandes et 6 petites vendues à Wéry Melchior Jamar d'Ans le 6 frimaire an X par devant le notaire Denis [1], Bodson cédait le restant de la ferme et de ses terres à Jean Charles Henri de Bellefroid de Liège pour la somme de 50.000 fr. plus le paiement de diverses charges [2]. Enfin la cense de Montfort passait en 1828 [3] dans les mains de la famille Delvaux par suite du mariage de Louise Hélène Clémence de Bellefroid, fille de Jean Charles Henri et de Marie Clémence Henriette Natalis avec le docteur Jean Charles Philippe Joseph Delvaux dont les héritiers la possèdent encore.

Locataires de la Cense depuis sa constitution par l'abbaye de Val-Saint-Lambert.

Henrotteaux Hotteaux d'Avroy.....	1538-1545
Johan Stiennelet d'Alleur	1546-1555
Donnea de Montfort.....	1556-1581
Johan Stiennelet d'Alleur et Donnea de Montfort	1582-1593
Gérard d'Ans	1594-1641
La Vve de Gérard d'Ans et Raes son fils.	1642-1648
Raes d'Ans, seigneur de Velroux	1649-1657
Herman Stevart	1658-1675
Gérard d'Ans, fils de Raes	1676-1696
Les enfants de Gérard d'Ans	1697-1712
Le bailli Raick	1713-1723
La famille Bawin	1724-1776
Nicolas Pacques.....	1776-1794

Le prix de la location des terres était de 26 stiers d'épeautre, le bonnier, tandis que la ferme, maison, jardins, cortil et cortiseau, enclos et appendices entre haies payaient le double, soit 52 stiers. L. DE JAER.

---

(1) A. E. L. Notaire Denis. Acte du 6 frimaire an X, enregistré le 9 nivôse suivant.
(2) A. E. L. Notaire Ansiaux. Acte du 23 ventose an XIII.
(3) A. E. L. Notaire J. J. Dusart. Acte de partage du 10 décembre 1828.

La ferme Raick à Ans

aujourd'hui propriété des charbonnages d'Ans et Rocour

A 100 mètres environ, en contrebas de la tour d'Ans [1], entre celle-ci et le vieux cimetière, l'on voit, en montant la rue conduisant à la ferme, de grands bâtiments dont un important quartier de maître qui se détache sur l'ensemble. On l'appelle aussi « ferme Gouverneur » du nom de celui qui l'avait acquise au début du XXe siècle, de la famille Raick qui la détenait depuis 1711 du chef d'un de ses ancêtres Wéry Raick. A ce moment, les constructions, sauf la maison d'habitation édifiée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par Lambert d'Ans de Freloux, chanoine de Saint-Pierre, qui en était propriétaire, étaient en mauvais état, ainsi qu'en fait foi une visitation des biens faite par la Cour d'Ans et Mollins à la requête de Wéry Raick [2]. L'existence d'une exploitation rurale à cet endroit est très ancienne, elle remonte au XIVe siècle, si pas plus tôt, les renseignements que l'on possède ne permettent pas de préciser. Dès le début, elle fit l'objet de la culture de terres appartenant en biens propres à Gérard d'Ans dit Lowar de Mollins, auxquelles celui-ci en ajouta d'autres prises en location ou en accense aux Pauvres en Ile, aux abbayes du Val-Benoît et du Val-Saint-Lambert et à la collégiale de Saint-Pierre [3].

---

(1) L. DE JAER, dans CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, 1942, p. 51.

(2) A. E. L. (Archives de l'Etat à Liège). Cour d'Ans et Mollins. Saisies. Reg. 75, fol. 101.

(3) A. E. L. Abbaye du Val-Benoît. Registres aux cens et trescens. A. E. L. Abbaye du Val-Saint-Lambert. Idem. A. E. L. Collégiale de Saint-Pierre. Idem. Les terres de celle-ci

L'examen des registres aux cens et trescens de ces institutions montre que la ferme est exploitée sans discontinuité par les familles d'Ans et d'Ans de Freloux depuis le XIVe siècle jusqu'en 1711. En effet, Louis le bailli qui la tient dans la seconde moitié du XIVe siècle, lègue ses biens à ses enfants qui exploitent dans l'indivision ; un de ceux-ci, Willem, tenant la cense [1]. A son décès, c'est son fils, Gilles, qui lui succède. En 1470, on relève le nom du fils de ce dernier : Renkin Saillet. Il figure dans les comptes de Johan le Chisne, receveur pour le duc de Bourgogne après le sac de Liège en 1468 [2].

En vertu du testament fait en 1520 par Béatrix, épouse de Renkin, et son fils, Gilles, la ferme passe dans les mains de Aghis, sa fille, femme de Istas d'Ans de Freloux [3].

---

gisant à Ans furent constamment louées à la ferme jusqu'en 1798. La vente des biens nationaux en donne le dénombrement ci-dessous :

Numéros de la vente			Situation des biens	Contenances			
Nos	Affiches	Invent.	Lieux-dits	Bonniers	Verges grandes	Verges petites	Journaux
(a) 5	55	712	Ans	13	1	4	
(b) 5	89	1110	Ans aux XIV Verges	1	5		
(c) 11	121	1476	Ans	3	2	10	
				17	8	14	
				271 ares 500 centiares			

(a) Affermés à Elisabeth Dethier, veuve Mathieu Raick et à lui vendus en 1798 pour 32.000 fr. (?).

(b) Tenus par la veuve Leblanc et achetés par Lambert Defooz d'Amay, pour 514,00 fr.

(c) Tenus par Lambert Fouarge et achetés par Lambert Defooz, d'Amay pour 1158,00 fr.

(1) Voir tableau généalogique ci-annexé.

(2) E. Fairon. *Notes sur la domination bourguignonne dans la Principauté de Liège*. B. I. A. L., t. XLII, p. 1.

(3) A. E. L. Echevins de Liège. *Convenances et testaments* (1511-1518), fol. 239 Vo.

Dans l'acte, il est stipulé qu'elle doit rester en possession des Saillet. A Aghis succède son fils Renkin. Du mariage de celui-ci avec Catherine Pollarde naquirent 7 enfants dont Renkin. Par testament de 1540 (1), il hérite de la ferme qu'il laisse à son fils Henri, lequel, par un acte de 1590, passé entre lui et ses cohéritiers, devient seul propriétaire à perpétuité de la cense et de ses dépendances.

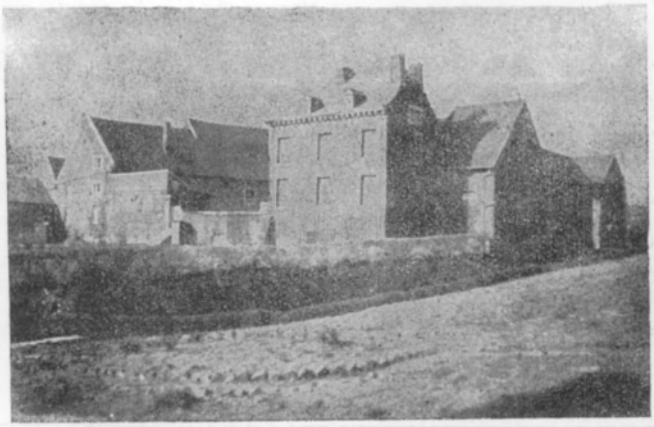

Ensemble des bâtiments.

Ce document situe le bien comme suit : une cour, maison, jardins et appartenances joignant vers Geer à damoiseau Gérard d'Ans (la tour d'Ans), vers Meuse au cimetière de l'église et des deux autres côtés au chemin (2).

D'après la recollection des impôts du 20e denier de l'an 1595, le bien comportait 80 bonniers de terres et 7 de prairies (3).

---

(1) A. E. L. Lefort. *Analyses de testaments* (1501-1563), fol. 851.

(2) A. E. L. Echevins de Liége. *Greffe Bertrandy*, reg. 139, fol. 115.
A. E. L. Abbaye du Val-Benoît. *Registres aux cens et rentes* (1581-1584). Une note y trouvée dit que vers 1484, la ferme fut détruite par les Allemands. Ceux-ci étaient des soldats mercenaires recrutés par les magistrats de la Cité de Liège pour se venger de leur prince, Jean de Hornes, qui avait fait exécuter à Maestricht Guillaume de la Marck alors qu'il s'était réconcilié avec lui.

(3) A. E. L. Etats. *Impôts* (1593-1605).

Par succession, la propriété passe alors successivement dans les mains d'Eustache, fils de Henri, puis de Istas et de Lambert, ses enfants.

Vue intérieure.

Le premier de ceux-ci épousa Heluy Piette. Il acquit la ferme par convenances de mariage en 1646 (1). Heluy, veuve en 1662 avec 4 enfants mineurs, ne peut suffire seule à l'exploitation de la ferme dont les affaires vont en périclitant. Son beau-frère, Lambert, chanoine de Saint-Pierre, tuteur des enfants, reprend le bien pour sauver ses neveux. C'est alors qu'il fait construire le quartier de maître dont les dispositions dénotent le souci de son propriétaire de vivre non en fermier, mais comme un bon bourgeois recherchant ses aises ; à ce moment d'ailleurs, l'exploitation de la houille dans ses terres l'intéresse bien plus que la culture. Aussi le jour où ses neveux hériteront, ils ne pourront satisfaire aux charges et devront vendre la propriété. C'est en 1711, que la cession en fut faite à Wéry Raick, dont les descendants la détiendront jusqu'à la vente à M. Gouverneur.

L. DE JAER.

(1) A. E. L. Cour d'Ans et Mollins, reg. 33, fol. 8.

ANNEXE I

Locataires des terres de la Collégiale de Saint-Pierre à Ans [1]

Années	Noms des Locataires	Bonniers	Verges grandes	Verges petites	Journaux	Prix de la location
1405	Gilles Saillet, dit le houilleur	17	16	2		30 stiers d'épeautre le bonnier.
1523	Renkin, fils Istas, d'Ans de Freloux	17	2			40 muids d'épeautre à St-Pierre 10 muids d'épeautre à la Collégiale de Visé 10 muids d'épeautre au vesty d'Ans
1670	Nas le Maréchal (Lambert d'Ans, chanoine de St-Pierre, garant)	15	9			56 muids d'épeautre
1700	Lambert d'Ans chanoine de St Pierre	15	9			56 muids d'épeautre
1708	Catherine d'Ans	16	13	16		
1711 à 1746	Wéry Raick, époux de Catherine d'Ans	16	13	16		
1757	Mathieu Raick	15	1			285 florins 5 patars
1773	Mathieu Raick	15	1			50 muids d'épeautre
1794	Elisabeth Dethier Vve de Mathieu Raick					50 muids d'épeautre
1798	Elisabeth Dethier Vve de Mathieu Raick, achète à la vente des biens nationaux	13	1	4		Affermés à ce moment pour le prix de 2½ muids, le bonnier

[1] A. E. L. Collégiale de St-Pierre. *Registres aux cens, trescens et stuits.*

ANNEXE II. — **Tableau Généalogique.**

Henri le clerc d'Ans [1]

Gérard d'Ans dit Lowar de Mollins [2]
épouse Maroie (celle-ci était veuve en 1330)

Louis — Gérard (vivait en 1337) — Jean dit Lowar

Louis
échevin d'Ans,
1358-1377-1391

Lambert

Johan — Gilles Saillet dit le houilleur
échevin d'Ans (1405-1408) — Willem — Lowet — Catherine

Gilles 1442-1458 — Johan 1442

Renkin (1477-1507)
épouse Béatrix qui fait testament en 1510

Gilles Saillet
maire d'Ans en 1512
épouse Marie d'Ans qui
convolera en 2de noce
avec Bertrand de Grâce

Aghis (veuve en 1517)
épouse Istas d'Ans de Freloux

Renkin (1523-1544)
épouse Catherine Pollarde, veuve de
Jacquemin de Viernay dit de Brassines

Anne — Ailid — Agnès — Catherine — Henri
épouse Linette
de Lieuriwe — Istas — Renkin

Marie
épouse Gérard d'Ans

Gérard
chanoine
de St-Pierre
1598-1633

Eustache
épouse Marguerite Thonnart

Henri

Lambert
chanoine de St-Pierre
1642-1693

Istas
épouse Heluy Piette (Vve en 1662)
en 1646

Jean — Lambert — Gérard — Stas

(1) A. E. L. Abbaye du Val-Saint-Lambert. Charte, 435. (2) Ed. PONCELET. *Les fiefs... sous Ad. de la Marck*, p. 319.
Tous ces renseignements sont extraits des Archives des Abbayes du Val-Saint-Lambert et du Val-Benoît, de la cour d'Ans et Mollins et des Echevins de Liège.

La chapellenie de Brume et la paroisse de Trois-Ponts

Le village de Brume, situé à environ 500 mètres d'altitude, au nord-ouest de Trois-Ponts, est relié à cette agglomération par une route sinueuse, longue de 3 km. : il compte actuellement 18 maisons et 68 habitants, et fait partie de la commune de Fosse-sur-Salm, dans le canton de Stavelot.

Le nom du village apparaît, pour la première fois, à notre connaissance, dans une charte de Gilles de Fauconpierre, le 1er avril 1287 : un des témoins cités dans cet acte est « Henris de Brums » (ou Brume) (1).

La pittoresque chapelle du hameau, ombragée par un gros tilleul, aurait été érigée, d'après D. Guilleaume, en 1767 (2).

Il semble cependant que cette date soit sujette à caution, comme le montrent les actes suivants :

« Convention et obligation par les manants de Brume, touchant la chapelle à bâtir au dit Brume ; *5 janvier 1769.* »

« In nomine Domini. Amen.

L'an de la nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ mille sept cent soixante-neuf, du mois de janvier le cinquième jour, pardevan moy, notaire public immatriculé, soussigné, résident en la ville de Stavelot, en présence des témoins à la fin dénommez et au lieu sous écrit, comparurent personnellement : Mathieu le Sire, Hubert Charlier, Lambert le fert, Englebert Joris, Marie veuve Henry le fer, Englebert Petit, Willem Pire George, Henri Gros-Jean, Guilleaume Petit jean, Jean Michel Renier, François Eustache, Henri Lespagnard, Marie, l'épouse à Henri Lambert,

(1) J. Halkin et C.-G. Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. II, p. 86, Bruxelles, 1930.

(2) D. Guilleaume, *L'archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège*, dans le *Bull. de la Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège*, t. XX, p. 563, Liége, 1913 [p. 547 du t. à p.].

pour son marit absent, Elisabeth Noé Paquai veuve Jean le Charlier, Marianne Petit, épouse à Henri le Masson absent, Jeanne Thonnus, épouse à Joseph Philipquin absent, tous prédits comparants, manants et habitants du village de Brume, office du ban de Fosse, paroisse de Saint-Jacque à Fosse, au pays de Stavelot. Là même, nous at été remontré comment iceux compa-

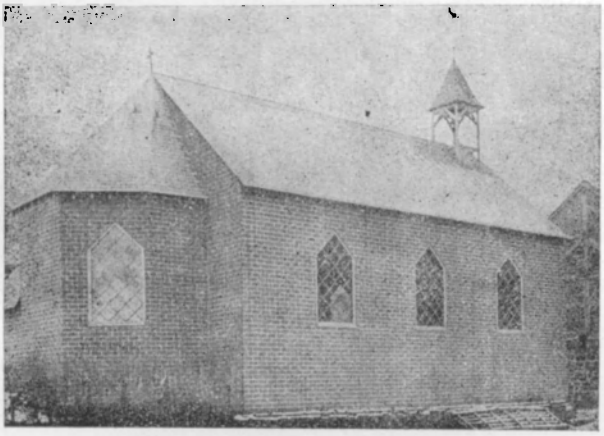

FIG. 1. *Photo G. J.*
La chapelle de Brume.

rants seroient d'intention, — sous les bons plaisirs et agréation du Révérendissime Sgr Grand Viccaire de Liège et autres Supérieurs éclésiastiques —, de construire et bâtir dans leur dit village, une chapelle pour y célébrer le Saint Sacrifice de la Messe, à raison que se trouvant éloigné de leur église paroissiale, et même de toute autre église, cela leurs cause de l'embaras pour entendre la Sainte Messe, que ne pouvant laisser leurs maisons seul, que par raport aux personnes âgées et incomodées, et pour quel effet prédit, ils auroient déjà obtenu de Son Altesse Celsissime Monseigneur l'Abbé des monasters de Stavelot et Malmedy, prince du Saint Empire, un terrain pour y bâtir laditte chapelle, une maison, et pour y faire un jardin pour le prêtre à y résider, ainsi qu'il nous at apparut du bening octroit de saditte Altesse Celsissime, en date du deux courant, et voulant prédit comparants fournir de quoi entretenir laditte chapelle et maison à bâtir, nous ont iceux déclarés d'avoir eu, cédez et abandonné pour cet effet, primo, l'usufruit annuelle d'un bois dans l'endroit appellé Berton, item, l'usufruit aussi d'un autre bois appeliez

le Petit Bois et ainsi que l'un et l'autre se trouvent dans leurs grandeure et étendue, situés dans laditte office du ban de Fosse, pouvant iceux bois rapporter annuellement vingt-huit frans, et en cas arrivant que les revenu dudit bois ne seroient pas suffisant pour l'entretien de laditte chapelle et maison, prédit comparants s'obligent d'y fournir et suppléer se qui sera nécessaire ; deux, prédit comparants pour à quoi fournir aux gages du vicaire — la dénomination du quel se fera par le Révérend Monsieur [le] Curé de Wanne et ses successeurs — s'obligent de payer à icelui, annuellement, une somme de cent et vingt frans et de lui fournir aussi chaque année, pour son chaufage, dix-huit chartée de bois, et ce payement et livrement à faire au-dessus de la demeure, comme si devant est mentionné, à charge et condition audit vicaire de célébrer la Sainte Messe, tous les dimanche et fêtes d'obligation d'entendre la Messe, dans laditte chapelle, aux heures les plus commode pour les comparants et leurs successeurs, comme aussi de faire les instruction, ce faire admettre pour les confessions, administrer les Sacrements, — l'éloignement attendu de leurs église paroissiale, — de tenir l'école pendant l'hiver et généralement faire et rendre tous les devoirs, conformément les ordonnances des supérieurs éclésiastiques : parmi et au moien de tous quoi les susdits comparants *pro quota* se sont obligé sur leurs personnes, biens meubles et immeubles, présents et futurs, eux et leurs successeurs, manants audit Brume d'accomplir et observer les clause et conditions, si-dessus ditte, fidèlement, se soumettant un chacun pour tous deffaut de payement de leurs quote compettante envers ledit prêtre viccaire à dénommer, à prompte et parate exécution, sur une seul requette à présenter pardevant juge compettant, dans leurs meubles et immeubles et pour les présentes faire entériner et réaliser pardevant juge compétant où besoin sera, ont, prédit comparant, donné clause de réalisation et pouvoir sur tous porteurs. Ainsi fait, convenu et passé, audit village de Brume, jour et date préditte, y présent pour témoins requis et appellez Monsieur Henri Hermand, officier dudit ban de Fosse, marchand bourgeois de la ville de Stavelot (1), et Querin Renier, berger audit Brume, les quels, avec les comparants, ont signé et marqués les présente. »

Suivent les signatures de Mathieu le Siere, Hubert le Charlier,

---

(1) Henri-Antoine Herman, bourgmestre de Stavelot et mayeur du ban de Fosse, baptisé à Stavelot, le 17 janvier 1721, fils de Henri et d'Apolline-Thérèse Heyman, épousa, le 5 mai 1744, Marie-Catherine Massange ; son acte de décès, du 29 septembre 1792, le qualifie « ex-consul Stabulensis et ex-pretor in Fosse » : ARCHIVES COMMUNALES DE STAVELOT.

Englebert Petit, et Henrij Herman; puis quatorze croix, « marques » de Lambert le fert, Englebert Joris, la veuve Henri le fer, Querin Renier et « de tous les autre comparants, disant ne scavoir écrire ».

« Et moy Antoine Des Olneux, notaire public, admis et immatriculé, suivant l'édit dernier de son Altesse Illustrissime le Prince de Stavelot in fidem. » (1)

Sur la même page, figure l'acte rectificatif suivant :

« Ce jourd'hui 26 janvier 1769 sont recomparut par-devant moy, soussigné notaire, et témoins dénommez audit Brume, Willem Piere George, Henry Paquai, Hubert Charlier, Mathieu le Sire, la veuve Jean le Charlier, Michel Renier, Catherine Jacque, pour son fils François Eustache absent, Guilleaume Petit Jean, quels comparants nous ont déclaré, que comme dans le préambul du présent, il y seroit stipulé la paroisse de Saint-Jacques à Fosse, qu'en lieu de ce titre, que ce [serait] « vicaria de Saint-Jacques à Fosse ».

« Ainsi fait et déclaré en présence de Monsieur Henri Hermand, officier du ban de Fosse, marchand bourgeoi de la ville de Stavelot, à ce spécialement appellez et requis, et Querin Renier, berger audit Brume, lesquels avec moy, prédit notaire, ont signées les présentes. » Suivent les signatures de Henri Herman et du notaire Antoine des Olneux, ainsi que la croix, « marque » de Querin Renier ».

C'est seulement le 23 février 1769 que Jean-Joseph Philippart, curé de Wanne, demande à tous ceux qui le pourront, d'aider ses paroissiens de Brume à construire leur chapelle (1) :

« S. N. D. B. Mes paroissiens du village de Brume, étant d'intention, sous l'agréation des seigneurs supérieurs, de bâtir

---

(1) Les actes du notaire Des Olneux, — comme l'acte suivant du curé Philippart —, appartiennent aux ARCHIVES PAROISSIALES DE TROIS-PONTS. — Les registres paroissiaux de Stavelot ne mentionnent nulle part Antoine Des Olneux. Des archives particulières font connaître : 1) André Des Olneux, « mannant de Louveigné », nommé arpenteur dans la Principauté, par acte du 11 mars 1710, signé par le prieur Dom Théodard De la Haye ; 2) François Des Olneux, fils d'André, baptisé à Louveigné le 29 janvier 1715 ; 3) François Des Olneux (le même que le précédent ?), « créé notaire » dans la Principauté, par acte du 4 août 1739, signé par le prieur Dom Gérard de Potesta et le conseiller Faymonville. On trouve *Franciscus Desoneux, procurator* dans un acte de baptême (en qualité de parrain), du 8 novembre, 1745. ARCH. COMM. DE STAVELOT, vol. V, f° 263.

une chapelle au dit village, à la plus grande gloire de Dieu, sous l'invocation de saint Hilair et des saints Anges, afin d'y pouvoir entendre la sainte Messe, avoir les instructions nécessaires, de même que l'administration des Sacrements, et se trouvant dans l'impuissance de l'achever sans l'assistance de leurs voisins, je prie donc tous ceux à qui les présentes parviendront de vouloir bien faire attention qu'une charité faite pour une érection si pieuse et nécessaire ne manquera pas d'attirer sur leurs familles les bénédictions du ciel que je leurs souhaite.

Je prie aussi Messieurs les révérends curés du voisinage de vouloir les recommander dans les charités de leurs paroissiens.

Fait à Wanne ce 23eme février 1769.

(s) J.-J. PHILIPPART,
curé de Wanne. »

« Ils sont encor en nécessité pour avoir une cloche.

Fait à Wanne ce 2me février 1777.

(s) J.-J. PHILIPPART,
curé de Wanne. »

* * *

En 1769, les « Brum'tês » déclarent que leur église paroissiale de Wanne est trop éloignée de leur village : deux lieues environ séparent, en effet, Brume de Wanne. Cette dernière agglomération semble avoir eu son église, fondée par le monastère de Stavelot, dès l'époque carolingienne. Au début du XIIe siècle, elle possède une filiale, l'église Saint-Jacques à Fosse, située, à vol d'oiseau, à une lieue de l'église-mère. Ajoutons que Brume est à une heure de marche de l'église Saint-Jacques. Celle-ci ne devint paroissiale qu'en 1803 et eut pour dépendances, au XIXe siècle, la chapelle de Brume et celle de Trois-Ponts, fondée en 1892.

Cependant, en 1803, la chapellenie de Brume fut rattachée provisoirement à la paroisse de Basse-Bodeux ; mais alors qu'elle dépendait de Fosse depuis longtemps, le chapelain, J. Lecomte, fut chargé de desservir aussi la nouvelle chapelle de Trois-Ponts (1).

---

(1) D. GUILLEAUME, *o. c.*, p. 479, 561 et 569 ; à la page 562, l'auteur confond le triptyque Pierpont-Morgan avec le retable de l'autel de saint Remacle : S. GEVAERT, *L'orfèvrerie mosane*, p. 21 et pl. 10, Bruxelles, 1943.

En résumé, après avoir été successivement une dépendance de Wanne, de Bodeux, et de Fosse, Brume fut détaché de Saint-Jacques à Fosse pour être annexé à la paroisse de Trois-Ponts, érigée par arrêté royal du 1er avril 1898 (1).

Le même arrêté royal en mentionne un autre, du 26 novembre 1861 (*Moniteur*, n° 333), par lequel l'oratoire de Brume était érigé en chapelle ressortissant à l'église de Fosse : et ceci explique pourquoi on ne trouve pas trace de desservant de Brume entre l'époque de la Révolution française et l'année 1862 (2).

Dès lors, la série des chapelains de Brume est connue : Jérôme Bontemps, de 1862 à 1866 ; A.-J. Laurent (né et décédé à Lierneux), de 1866 à 1871 ; Victor Wafflard, d'Andenne, de 1871 à 1874 ; G. Haeger, de 1874 à 1876 (3) ; Henri-François Gayetot, né à Villettes (Bra) le 17 juin 1842, ordonné prêtre en 1867, professeur au Collège royal de Herve, de 1867 à 1876, chapelain à Brume de 1876 à 1877, chapelain à Odrimont de 1877 à 1882, curé à Filot de 1882 à 1883, mort à Ixelles le 28 mars 1899 (4) ; Pierre-Léonard, de Hierlot (Lierneux), de 1878 à 1882 ; Henri-Joseph Dehalleux, de Bra, ordonné prêtre en 1879, vicaire à Sart-lez-Spa en 1880, chapelain de Brume de 1882 à 1884 ; il a laissé le souvenir d'un grand amateur de « tenderie aux grives » ; il mourut curé de Francorchamps en 1913 (5) ; J. Bontemps, de 1885 à 1889 ; J. Lecomte, de Bra, de 1889 à 1892 (6) ; Alphonse Capitaine, de 1892 à 1895, fut ensuite

---

(1) Ministère de la Justice, 1re direction générale, 1re section, n° 18785.

(2) D. GUILLEAUME, *o. c.*, p. 568 et 569 : N. Michaelis était chapelain à Brume à l'époque de la Révolution française. Il se réfugia à Mont-de-Fosse sous la Terreur.

(3) D. GUILLEAUME, *o. c.*, p. 569.

(4) H. LEMAIRE, *Notice sur la paroisse et l'ancienne vicomte de Bra*, p. 66*, Liège, 1882. — A. MAQUINAY, *Histoire du Collège Marie-Thérèse à Herve*, p. 134, Verviers, 1907.

(5) H. LEMAIRE, *o. c.*, p. 67*.

(6) En 1891, il interrompit son ministère pendant quelques mois et fut remplacé, à Brume, par Louis Gotale, né à Bovigny en 1857, coadjuteur à Basse-Bodeux, de 1891 à 1908, curé de Basse-Bodeux de 1908 à 1935, où il mourut le 29 juin 1942 (communication de M. le curé Dethier, à Trois-Ponts).

vicaire d'Antheit ; M. Alphonse Dethier (1) fut nommé chapelain de Brume, en remplacement de M. Alphonse Capitaine, le 12 juin 1895 ; il devint, au mois de mai 1898, le premier curé de Trois-Ponts ; Albert Erckens, chapelain de Brume en 1899 ; Joseph Dossogne, de Polleur, de 1899 à 1910 (2) ; Emile Resteigne, d'Ouffet, de 1910 à 1922 (3). Après lui, plusieurs professeurs de l'Institut Saint-Remacle à Stavelot, ont desservi la chapelle de Brume en qualité de vicaires dominicaux. Ce sont : Léon Sneepers, de 1922 à 1930 ; Guillaume Defourny, de 1930 à 1940, et J.-B. Counachamps, depuis 1941. Joseph Polis, vicaire de Trois-Ponts, fut chapelain de Brume, de 1940 à 1941.

* * *

A l'époque de l'érection de la paroisse, en 1898, Trois-Ponts comptait 104 habitations et 664 habitants. La délimitation du nouveau territoire paroissial, détaché de celui de Fosse, avait déjà été proposée par M. Philippe Jadot, curé-doyen de Stavelot, au mois de février 1897. Au point de vue administratif, Trois-Ponts ressortit à trois communes : Stavelot, dans la boucle que forme l'Amblève, Wanne, entre l'Amblève et la Salm (rive droite), Fosse, entre la Salm (rive gauche) et l'Amblève (rive gauche). La paroisse englobe donc une partie de chacun de ces trois territoires communaux (4), et, au nord-ouest, atteint les limites des communes de La Gleize et de Basse-Bodeux. Les circonstances éco-

---

(1) Né à Robertville (doyenné de Malmedy) : voir Abbé Jos. BASTIN, *Notice historique sur la paroisse de Robertville*, dans l'*Armonac Wallon do l' Saméne*, 1913, p. 59-63 et p. 99, Malmedy, 1913. — *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*, 3e année, p. 8-24, Liège, 1908. — *Eifelvereinsblatt*, 1905, n° 9, p. 90.

(2) Curé de Hockai en 1910, fusillé en 1914 : A. JACOBY, *Au Drapeau*, p. 85-107, Courtrai, s. d.

(3) Curé d'Ocquier depuis 1936.

(4) Arrêtés royaux du 1er avril 1898, du 26 novembre 1906, du 28 septembre 1937. — Le « plan topographique de la nouvelle paroisse de Trois-Ponts » fut dressé à l'échelle 1/10.000, le 7 mars 189., par F. Nicolas, arpenteur juré : ARCHIVES PAROISSIALES DE TROIS-PONTS.

nomiques amenant une augmentation toujours croissante de la population (1), la chapelle en bois de 1892, — qui s'élevait au bord de la route de la Salm, à l'emplacement actuel

FIG. 2.
La chapelle provisoire de Trois-Ponts, construite en 1892. Elle était complètement en bois et mesurait 10 m. × 8 m.

de l'hôtel Sonveau —, fut jugée trop exiguë. La construction d'une eglise, autorisée par arrêté royal du 13 juin 1910, fut commencée au mois d'août de la même année : elle fut achevée en 1911, avant l'hiver (2).

L'édifice, qui se dresse au pied de la colline des « Hèzales », reçut la bénédiction liturgique le mardi 19 décembre 1912 ;

---

(1) Actuellement, la paroisse compte environ 1500 paroissiens : 1300 sur la commune de Fosse (Trois-Ponts et Brume), 100 sur la commune de Wanne (gare de Trois-Ponts, Nouprez et Petit-Spay), 100 sur le commune de Stavelot (routes de Trois-Ponts à Stavelot et de Trois-Ponts à Coo) (communication de M. l'abbé Dethier).

(2) L'architecte fut M. Marcel Hanssen, de Spa. L'église fut construite en pierre de la Gileppe par MM. Brandt, de Welkenraedt ; elle coûta 75.630 francs. Il y a lieu d'ajouter le prix d'achat du terrain (28 ares, 24 ca.) : 4813 francs (Actes n° 4076 et n° 4077 du notaire Léon Crespin, de Stavelot, en date du 28 décembre 1900). Par faveur spéciale, Mgr Rutten, évêque de Liège, décida que l'achat du terrain serait à charge de l'Evêché. ARCH. PAROISS. DE TROIS-PONTS.

la première messe solennelle y fut chantée, ce jour-là, par feu M. l'abbé Dardenne, de Malmedy. L'église, placée, comme la chapelle, sous le vocable de saint Remacle, n'est pas encore consacrée ; le maître-autel a été construit en 1935 et inauguré le 18 décembre de la même année (1).

CHARLES BAIRIN.

Numismatique

Trouvaille d'Aubel.

Au début d'octobre 1942, M. Aerts, habitant la commune d'Aubel au lieu-dit Roebroeck, découvrit dans une prairie contiguë à la ferme qu'il occupe, un trésor important de monnaies. Disons tout de suite que la ferme est un ancien moulin désaffecté depuis trente ans, connu de tous les Aubelois sous le nom de « Moulin Demez ». L'emplacement exact de la trouvaille est situé au pied d'un arbre (2), le long du chenal desservant autrefois le moulin, soit à environ 30 mètres de celui-ci. Les pièces étaient contenues dans deux petits pots en grès qui sont malheureusement brisés. Les deux dernières pièces en date sont de 1577 ; elles ont gardé toute la fraîcheur d'une frappe récente, preuve évidente que le trésor a dû être enfoui vers cette époque.

Or nous savons qu'à cette époque les pays d'Outre-Meuse comme tous les Pays-Bas, traversaient une des périodes les plus troublées de notre histoire. La ville de Maestricht, tête de pont avancée sur la Meuse, était occupée depuis 1576, par une garnison des Etats-Généraux. Celle-ci, voulant

---

(1) Je tiens à exprimer ma respectueuse gratitude à M. l'abbé Dethier, révérend curé de Trois-Ponts, qui a bien voulu s'intéresser à cette notice et me documenter sur sa paroisse.

(2) Cet arbre est aujourd'hui décapité et sert de clôture.

s'assurer une position forte capable de résister à un siège, ne se faisait pas scrupule de mettre les villages voisins à contribution. La situation s'aggrava encore lorsqu'en juin 1578, Farnèse fit occuper le château de Clermont par le colonel Christophe de Mondragon. Le pays fut complètement ruiné par les troupes qui y séjournèrent jusqu'au mois de mars 1579 (1). Ceci explique l'enfouissement de ce trésor.

L'intérêt de cette nouvelle trouvaille consiste dans la grande diversité des monnaies. Diversité qui s'explique par la position géographique centrale du duché de Limbourg qui entretient des relations économiques avec les Pays-Bas, la principauté de Liège et l'Empire ; les deux-tiers du trésor sont des monnaies impériales.

Le trésor comprend 99 pièces d'argent et 6 pièces d'or. Nous ne trouvons pas de pièce qui soit d'une réelle rareté, mais nous avons pu relever au moins une vingtaine de pièces d'argent spécialement celles de Philippe II et celles de la principauté de Liège, qui sont très bien conservées et révèlent une frappe assez récente. La plupart en effet sont de la seconde moitié du XVIe siècle.

Voici la description de la trouvaille que nous devons à la bienveillance de M. Hoc, conservateur à la Bibliothèque Royale.

PAYS-BAS

BRABANT.

Atelier d'Anvers.

Philippe II. Daldre Philippus. 1571, 1572 et 1574 (ce dernier contremarqué). DE WITTE, 713.

Philippe II. Demi-daldre de Bourgogne, 1567. DE WITTE, 738.

Demi-daldre Philippus, 1564. DE WITTE, 720.

Philippe II. Cinquième de daldre Philippus. DE WITTE, 722.

Atelier de Maestricht.

Daldre Philippus, 1558. DE WITTE, 714.

---

(1) DOMKEN, *La Seigneurie de Clermont*, p. 255. — PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. 4, p. 413.

FLANDRE.

Charles-Quint. Florin carolus d'or (2 ex). DESCHAMPS DE PAS, pl. II, 14.

Philippe II. Demi-daldre Philippus, 1562. Hoc, 28.

Etats de Flandre. Quart de daldre des Etats, 1577. DESCHAMPS DE PAS, pl. I, 4.

HOLLANDE.

Philippe 11. Daldre Philippus, 1562. VAN DER CHIJS, pl. XXX 20.

Philippe II. Demi-daldre de Bourgogne, 1568 et 1569. VAN DER CHIJS, pl. XXXIV, 61 et 62.

Philippe II. Cinquième de daldre Philippus, sans date. VAN DER CHIJS, pl. XXXI, 30 (2 ex.).

Même pièce contremarquée à l'écu de Zélande.

GUELDRE.

Philippe II. Demi-réal d'or. ROEST, 584.

Philippe II. Daldre Philippus, 1557. VAN DER CHIJS, XXV, 9.

Philippe II. Philippus daldre, 157. VAN DER CHIJS, XXV, 14.

Philippe II. Daldre de Bourgogne, 1567. VAN DER CHIJS, pl. XXVII, 32.

OVERYSSEL.

Philippe II. Daldre de Bourgogne, 1567. VAN DER CHIJS, pl. XIX, 15.

Philippe II. Demi-daldre Philippus, 1562. VAN DER CHIJS, pl. XIX, 7.

UTRECHT (Seigneurie d').

Philippe II. Daldre Philippus, 1575. VAN DER CHIJS, pl. XXIII, 4.

Philippe II. Cinquième de daldre Philippus, 1572. VAN DER CHIJS, pl. XXIV, 10.

PRINCIPAUTÉS, VILLES LIBRES ETC.

PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE.

Jean de Hornes (1484-1505). Postulat (or pâle). DE CHESTRET, 386.

Robert de Berghes (1557-1564). Sprenger (2 ex.). DE CHESTRET, 506.

Robert de Berghes (1557-1564). Demi-sprenger. DE CHESTRET, 507.

Gérard de Groesbeeck (1564-1580). Rixdaler, 1567. De Chestret, 514.
Gérard de Groesbeeck (1564-1580). Demi-rixdaler, 1569. De Chestret, 515.

Duchés de Clèves, Juliers et Berg.

Juliers-Berg.
Jean III (1511-1539). Demi-albus, 1512.
Guillaume VIII (1475-1511). Demi-albus, 1511 (2 ex.).

Clèves-La Marck.
Six-heller. 1re moitié du XVIe s. (17 ex.).

Juliers-Clèves.
Quatre pièces.

Cologne (Ville).

Schilling, 1511 et 1516. Noss, 42.

Cologne (Archevêché).

Hermann IV (1480-1508). Halber Albus, 1503. Noss, 505.
Hermann IV (1480-1508). Date illisible.
Hermann V (1515-1547). Halber Albus (5 ex.). Noss, 577.
Hermann V (1515-1547). Halber Albus, 1516, 1517 et 2 exemplaires avec date illisible. Noss, 575 et 582.

Aix-la-Chapelle (Ville).

Deux marks, 1577. Ménadier, 152.

Metz (Ville).

Gros. XIVe s.
Gros. XVe s. (4 ex.). de Saulcy, pl. 3 et 8.

Archevêché de Cambrai.

Maximilien de Berghes, év. (1556-1559). Pièces de cinq patards (2 ex.). Robert, p. 158, no 4.

Duché de Lorraine.

Charles III (1545-1608). Teston. de Saulcy, pl. XIX, 7 (4 ex.) et pl. XXI, 4 (5 ex.).

Comté de Hornes.

Philippe de Montmorency (1522-1568). Sprenger (2 ex.). Van der Chijs, pl. XII, 15 et suiv.

Nimègue (Ville).

Demi-florin d'or (or bas). Van der Chijs, pl. 1, 3.

RECKHEIM (SEIGNEURIE DE).

Hermann de Lynden (1590-1603). Daldre. WOLTERS, 30.

COMTÉ DE 'sHEERENBERG.

Guillaume IV (1546-1586). Ecu. SERRURE, pl. III, 36.

ABBAYE DE THORN.

Marguerite de Bréderode. Daldre, 1563. VAN DER CHIJS, pl. XVIII, 18.

BATENBOURG (SEIGNEURIE DE).

Guillaume (1556-1573). Florin d'or (or bas). VAN DER CHIJS, pl. IX, 2.

DUCHÉ DE SAXE.

Frédéric, Georges et Jean (1486-1525). Gros à l'ange. Catal. THOMSEN, 7588 (4 ex.) et 7583.

Frédéric, Georges et Jean (1500-1507). Gros à l'ange. Catal. THOMSEN, 7581 (2 ex.).

Frédéric, Georges et Jean (1507-1525). Gros à l'ange. Catal. THOMSEN, 7588.

Frédéric, Albert et Jean (1485-1500). Gros à l'ange. Catal. THOMSEN, 7573.

MAURICE (1541-1553). Quart de thaler, 1550. REIMANN, 9185.

ABBAYE DE LURE ET DE MURBACH.

Jean Rodolphe de Stœrenberg (1544-1570). Rixdaldre, 1552. PŒY D'AVANT, 5460.

MARGRAVIAT ELECTORAL DE BRANDEBOURG.

Frédéric et Sigismond (1486-1496). Florin d'or. REIMANN, 498.

ITALIE

DUCHÉ DE MILAN.

Charles-Quint. Gros au saint Ambroise. HEISS, pl. 156, n° 9.

4 pièces illisibles.

René BRAGARD.

Propagande d'autrefois

La légende Goffin. (1)

Comme tout régime spectaculaire et mégalomane, l'Empire français a accordé une attention toute spéciale à la propagande. Les revers militaires ont accentué son intensité. 1812, l'étoile de Napoléon pâlit. Ses adversaires ont la preuve qu'il n'est pas invincible ; l'édifice politique qu'il a si prodigieusement et si rapidement élevé commence à chanceler. Le peuple français doit ignorer ou mépriser le danger qui le menace ; l'exaltation du civisme, du dévouement à la chose publique et à l'Empereur devient une préoccupation administrative.

Une catastrophe minière fournit au gouvernement l'occasion de manifester toute sa sollicitude, réelle ou conventionnelle, à la classe ouvrière aux prises avec des difficultés économiques sérieuses, voisines de la misère. Glorification des héros et des rescapés, philantropie officielle vont de pair. L'Empire entier connaîtra le dévouement de notre compatriote Hubert Goffin et de ses hommes, tandis que l'abnégation et la science perspicace de l'ingénieur Migneron passeront progressivement à l'arrière-plan. Le peuple qui doit fournir le gros des armées a besoin d'être flagorné ; on va bientôt exiger de lui un nouvel effort.

Et ainsi s'établirent les fondements d'une légende.

Mais les légendes ne naissent pas spontanément ; un troubadour médiéval puise souvent dans la réalité les éléments que son imagination féconde amplifie dans ses « istores ».

Le préfet de l'Ourthe, le baron de Micoud, a joué ce rôle en 1812 et de sa plume est sortie une épopée qu'il répandit aux quatre coins de l'Europe. Après avoir envoyé au *Moni-*

(1) A. E. L. Fonds français, n° 1849, Accidents et catastrophes minières.

teur et aux autres journaux de l'Empire, à commencer par la feuille liégeoise éditée par Desoer, le récit des événements tragiques arrivés à la mine du Beaujonc et dans d'autres charbonnages du département, il l'édite sous forme de brochure.

A l'appel du préfet, de nombreux gestes de bienfaisance se manifestent. Le gouvernement prélève sur la caisse des redevances minières, établie par les décrets des 19 octobre 1806 et 1808, une récompense de 1200 francs au profit de quatre mineurs qui se sont distingués lors du sauvetage ; ce sont : Bertrand, Melchior Clavier, Mathieu Labeye, Mathieu Goffin fils. Le don est d'importance puisque le salaire journalier moyen d'un ouvrier mineur est d'environ 1 fr. 20.

La grande-duchesse de Toscane envoie, au profit des victimes, la somme de mille francs ; le prince de Toscane fait don de cinq cents francs ; le vice-roi d'Italie, de 2000 francs et l'exemple qui vient de haut est suivi par de nombreux fonctionnaires de l'Empire.

Sur la liste des bienfaiteurs, des noms d'industriels éloignés comme les Dottfus, Micq et C° à Mülhausen, voisinent avec ceux de certains capitalistes de la province. Sauf erreur ou défaut d'information de notre part, nous ne relevons aucun nom des maîtres des fosses environnantes ; ils réservent, peut-être, leur générosité pour leurs propres ouvriers exposés aux mêmes dangers. L'évêque de Liège figure parmi les bienfaiteurs en même temps que de nombreuses loges maçonniques.

A côté de cette philanthropie officielle, la charité privée s'est donnée libre cours, mais, discrète et spontanée, elle n'a pas laissé de trace.

Le préfet est inlassable, il diffuse dans tout l'Empire la brochure qu'il a rédigée ; les bienfaiteurs, sollicités par la presse, en reçoivent un exemplaire ; les souscripteurs sont également honorés d'un ou de plusieurs livres suivant leur désir ; une société savante de Verviers en commande cinquante. Le baron de Micoud fait parvenir à tous les préfets

de l'Empire quelques exemplaires, en les priant de les placer dans un but de propagande et de bienfaisance au prix le plus élevé possible. Le produit de la vente est versé aux familles des victimes. La correspondance que le premier fonctionnaire du département échange à cette occasion avec ses collègues, est très suggestive. Si l'on était certain qu'elle ne contient aucune lacune, on pourrait y déceler un critère de l'opinion de l'époque de toute première valeur, d'autant plus que la brochure traduite en allemand, à l'intervention du préfet, a été expédiée dans toutes les préfectures d'Allemagne dès le mois de mai 1812.

Mise sous forme de tableau, cette correspondance apparaît comme suit :

Département	Chef-Lieu	Somme recueillie
Allemagne :		
Bas-Rhin	Strasbourg	Simple accusé de réception.
Mont-Tonnerre	Mayence	20 fr.
Belgique :		
Deux-Nèthes	Anvers	147 fr. 36 (15 ex.)
France :		
Ain	Bourg	70 fr. (4 ex., 4 invendus)
Drôme	Valence	0
Haute-Garonne	Toulouse	143 fr. 55
Loiret	Orléans	125 fr.
Lot-et-Garonne	Agen	50 fr. 40 (6 ex.)
Marne	Châlons	18 fr. (4 ex. sur 7 vendus)
Meurthe	Nancy	50 fr.
Moselle	Metz	159 fr.
Nord	Lille	225 fr. (38 ex.)
Pas-de-Calais	Arras	81 fr. (6 ex.)
Tarn-et-Garonne	Agen	50 fr. 40 (6 ex.)
Italie :		
Apennins	Chiavari	35 fr. (6 ex.)
Taro	Parme	394 fr. 20 (8 ex.)
Pays-Bas :		
Zuiderzee	Amsterdam	100 fr. (25 ex.)

Des influences personnelles ont probablement excité ou encouragé la générosité des personnages de marque des préfectures lointaines ; comment expliquer autrement la libéralité du Taro, qui, d'après la déclaration du préfet lui-même, est « surchargé d'un nombre considérable de familles de pauvres » (lettre du 4 nov. 1812). Le préfet du Nord est un vieil ami du baron de Micoud.

Mais, dans l'ensemble, le tableau précédent peut refléter et concrétiser des courants de sympathie ou d'affaires : la houille liégeoise exportée par la Meuse représente beaucoup dans le commerce hollandais ; l'Allemagne n'éprouve guère de compassion pour les malheurs de la concurrence ; et, dans le département de la Drôme, la houille est pratiquement ignorée ; il n'en est pas de même au port d'Anvers.

Quoi qu'il en soit, le préfet de l'Ourthe apparaît comme l'artisan de la gloire de Goffin. Son collègue de la Meurthe, quelque peu jaloux de son entreprise, a vu juste lorsque, cherchant à justifier l'apathie de ses hauts administrés, il écrit : « Ils se sont donc cru dans le cas de réserver les fonds qu'ils peuvent consacrer à des actes de bienfaisance pour des malheureux de la contrée même qui ont aussi les plus grands droits à la commisération mais qui ne l'ont pas inspiré d'une manière aussi générale et aussi forte parce que les événements calamiteux qui les ont frappés n'ont pas acquis la publicité qu'ont dû naturellement obtenir ceux du Bure du Beaujonc. » (Lettre du 11-9-1812.)

Dans cette phrase, un mot seul reste discutable, il s'agit de l'adverbe « naturellement » que l'on remplacerait volontiers par « grâce à l'intervention du Préfet ».

L'etat de conservation des archives de la Préfecture, — nous n'avons qu'une lettre pour la Belgique —, nous empêche de généraliser nos déductions, mais elles montrent une fois de plus que le poète fait souvent le héros comme l'historiographe officiel, le grand roi. Sans le baron de Micoud et les nécessités politiques du moment, notre compatriote aurait certainement connu le sort de tant de martyrs et héros obscurs de la mine.

Maurice YANS.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

M. Y. Manifestation Edouard Poncelet 1

(*Inventaire Archéologique*) DEWEZ (L), Fragments d'un retable à Berloz 4

DE JAER (L.), La Cense dite de Montfort à Ans 10

Idem. La ferme Raick à Ans 14

BAIRIN (CH.), La Chapellenie de Brume et la paroisse de Trois-Ponts 20

(*Numismatique*). BRAGARD (R.), Trouvaille d'Aubel 28

YANS (M.), Propagande d'autrefois. La Légende Goffin... 33

Annexe : LYSENS (Alb.), Contribution au « Corpus Inscriptionum Belgicarum ». Pierres de Berloz.

TABLE DES GRAVURES

Pages

Montée au Calvaire 5

Pamoison de la Vierge 7

Lamentations sur le corps du Christ 8

Ferme Montfort à Ans 11

Ferme Raick à Ans

Ensemble des bâtiments 16

Vue intérieure 17

Chapelle de Brume 12

Chapelle provisoire de Trois-Ponts 27

Annexe : Pierres de Berloz.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

1944

A

AERTS (M), 28.

AGEN, France, c.-l. dép. Tarn-et-Garonne, 35.

AIN, France, dép. 35.

AIX-LA-CHAPELLE, v. libre Allemagne, 31.

ALLEUR, prov. Liège, cant. Fexhe-Slins. Voir MARÉCHAL.

AMBLÈVE, 26.

AMBROISE (saint), 32.

ANDENNE, prov. Namur, c.-l. cant. Voir WAFFLARD.

ANTHEIT, prov. Liège, cant. Huy, 26. Voir CAPITAINE.

ANS, *Ans et Mollins*, prov. Liège, cant. St-Nicolas, 11, 14. — (Catherine d'), 18. (Gérard d') 13, 16. (Raes d'), seigneur de Velroux, 13. — Charbonnage, 14. — Tour, 14. — Eglise, voir SAINTE-MARIE. Lieux-dits, voir BOLSÉE, COQFONTAINE, GOUVERNEUR, MONTFORT. — Voir ANS DE FRELOUX, BAWIN, BEAUJONC, JAMAR.

ANS DE FRELOUX (Istas d'), 15, 18. (Lambert d'), chanoine de Saint-Pierre, 14.

ANVERS, c.-l. prov., 29, 36.

APENNINS, Italie, dép. 35.

ARIMATHIE (Jos. d'), 8.

ARRAS, France, c.-l. dép. Pas-de-Calais, 35.

AUBEL, c.-l. cant., 28. L.-d. voir DEMEZ, ROEBROECK.

B

BAS-RHIN, Allemagne, dép. 35.

BASSE-BODEUX, prov. Liège, cant. Stavelot, 24-26.

BATENBOURG (seigneurie de), 32.

BAWIN, famille d'Ans, 13.

BEAUJONC, charbonnage à Ans, 34, 36.

BELLEFROID (de) famille de Liège, 13. (Henri de), 13. (Jean Charles), 13.

BERG (duché de), 31.

BERLOZ, prov. Liège, cant. Waremme, 4. Eglise, retable, 4-9.

BERTON, l.-d. Brume, 21.

BERTRAND, mineur, 34.

BODSON (Jean-François), 12.

BOLSÉE, l.-d. à Ans, 10. (chanoine de), 10.

BONTEMPS (J.), chapelain de Brume, 25.

BOURGOGNE (duché de), 29, 30. — (duc de) 15.

BOURG, France, c.-l. dép. Ain, 35.

BRA, prov. Liège, cant. Stavelot, 25. L.-d. voir VILLETTES. Prêtres voir DEHALLEUX, LECOMTE.

BRABANT (duché de), 29.

BRANDEBOURG (margraviat de) 32.

BRASSINNE (J.), 2.

BRÉDERODE (Marguerite de), 32.

BRUME, *Brums*, Fosse-lez-Stavelot, 20-26. (Henri de), 20.

— Chapelains, voir COUNACHAMPS, DEHALLEUX, DEFOURNY, ERCKENS, GAYETOT, HIERLOT, LAURENT, LECOMTE. — L. d. voir BERTON, PETIT-BOIS.

C

CAMBRAI (archevêché de), 31. — Archevêque, voir MAXIMILIEN DE BERGHES.
CAPITAINE (Alphonse), chapelain de Brume, 25, 26.
CHABOT (Jean), brasseur, 10. (Maroie), 10.
CHARLES III, duc de Lorraine, 31.
CHARLES V, empereur, 30, 32.
CHARLIER (Hubert le), 20, 22, 23. (Jean le), 21, 23.
CHÂLONS, France, c.-l. dép. Marne, 35.
CHESTRET (de), aut. cité, 30, 31.
CHIAVARI, Italie, c.-l. dép. Apennins, 35.
CHISNE (Johan le), 15.
CHRIST (le), 5, 6.
CLAVIER (Melchior), mineur, 34.
CLERMONT, prov. Liège, cant. Aubel, 29.
CLÈVES (duché de), 31.
COLOGNE, Allemagne, 31. — Archevêché, 31. Voir HERMAN.
COQFONTAINE, l.-d. Ans, 10.
COUNACHAMPS (J.-B.), vicaire à Brume, 26.
CYRÈNE (Simon de), 5, 6.

D

DARDENNE, abbé à Malmédy, 28.
DEFOURNY (Guillaume), vicaire à Brume, 26.
DEHALLEUX (Henri-Joseph), chapelain de Brume, curé de Francorchamps, 25.
DELVAUX (famille), 13.
DEMEZ (moulin), à Aubel, 28.
DENIS, notaire, 12.
DÉPOSITION DE CROIX, 8.
DESCHAMPS DE PAS, aut. cité, 30.
DESOER, imprimeur, 34.
DETHIER (Alphonse), chapelain de Brume, curé de Trois-Ponts, 26. (Elisabeth) 18.
DE WITTE, aut. cité, 29.
DEUX-NETHES, Belgique, dép. 35.
DOSSOGNE (Jos.), de Polleur, 26.
DOTTFUS, industriel, 34.
DRÔME, dép. France, 35, 36.

E

EMPIRE FRANÇAIS, 29, 33-35.
ERCKENS (Albert), chapelain de Brume, 26.
ETATS-GÉNÉRAUX, (armée des), 28.
EUROPE, 33.
EUSTACHE (François), 20, 23.

F

FAIRON, archiviste, 1, 9.
FARNÈSE, 29.
FAUCOMPIERRE (Gilles de), 20.
FERT (Lambert le), 23.
FILOT, prov. Liège, cant. Ferrière. Curé, voir GAYETOT.
FLANDRE (Etats de), 30.
FOSSE-SUR-SALM, prov. Liège, cant. Stavelot, 20, 26. — Ban, 21. — Eglise, 24, 25. —

Curé, voir HERMAND. Paroisse, voir SAINT-JACQUES.
FRANCORCHAMPS, prov. Liège, cant. Stavelot. Curé voir DEHALLEUX.
FRONVILLE (Marie-Agnès) ex-dominicaine, de Glain, 12.
FRITZ (Marie-Agnès), ex-conceptionniste, de Verviers, 12.

G

GAYETOT (Henri François), ecclésiastique, 25.
GEER, rivière, 16.
GEORGE (Willem Pire), 20.
GLAIN-LEZ-LIÈGE, voir FRONVILLE.
GOUVERNEUR (ferme), à Ans, 17.
GÉRARD DE GROESBEEK, prince-évêque de Liège, 31.
GOFFIN (Hubert), 33, 36. (Mathieu), 34.
GROS-JEAN (Henri), 20.
GUELDRE, Pays-Bas, 30.
GUILLAUME IV, comte de 's Heerenberg, 32.
GUILLAUME VIII, duc de Juliers, 31.

H

HARSIN (Paul), professeur Université, 1.
HAEGER (G.), aut. cité, 25.
HAUTE-GARONNE, France, dép. 35.
HEISS, aut. cité, 32.
HERMAN IV, archevêque de Cologne, 31.
HERMAN V, archevêque de Cologne, 31.
HERMAND (Henri), officier du ban de Fosse, 22, 23.
HERVE (collège de), 25. Professeur voir GAYETOT.
HIERLOT (Pierre-Léonard de), de Lierneux, chapelain de Brume, 25.
HILAIRE (saint), 24.
HOC (H.), conservateur Bibliothèque Royale, 29.
HOLLANDE (comté de), 30.
HORNES (comté de), 31.
HOTTEAUX (Henrotteaux), d'Avroy, 13.

I

ITALIE, 32.
IXELLES, lez-Bruxelles, 25.
INNOCENT VI, pape, 12.

J

JADOT (Philippe), curé-doyen de Stavelot, 26.
JACQUE (Catherine), 23.
JAMAR (Wery, Melchior), d'Ans 13.
JEAN DE HORNES, prince-évêque de Liège, 30.
JEAN III, duc de Juliers, 31.
JEAN (saint), 5, 7.
JÉSUS, 5, 8, 20.
JORIS (Englebert), 20, 23.
JOSEPH (saint), 8.
JULIERS-CLÈVES (duché de), 31. — Ducs, voir GUILLAUME VIII, JEAN III.

L

LACHENAL (François), 12.
LA GLEIZE, prov. Liège, cant. Stavelot, 26.
LALOUX (P.), 2.
LAMBERT (Henri), 20.

LAMENTATION SUR LE CORPS DU CHRIST, 8.
LABEYE (Mathieu), mineur, 34.
LAURENT (A.-J.), chapelain de Brume, 25.
LECOMTE (J.), chapelain de Brume, 24.
LEROND (Robert), abbé Val-St-Lambert, 12.
LESPAGNARD (Henri), 20.
LIÈGE (ville de), 10, 15. Voir BELLEFROID, BODSON, HARSIN. — Eglises, voir SAINT-DENIS, SAINT-PIERRE. — Voir PAUVRES EN ILE.
LIÈGE (principauté de), 29, 30. — Evêque, 34. Voir GÉRARD DE GROESBEEK, JEAN DE HORNES, ROBERT DE BERGHES. — Grand Vicaire, 21.
LIERNEUX, prov. Liège, cant. Stavelot, 25. Voir HIERLOT.
LILLE, France, c.-l. dép. Nord, 35.
LIMBOURG (duché de), 29.
LOIRET, France, dép. 35.
LORRAINE (duché de), 31. Duc, voir CHARLES III.
LOT-ET-GARONNE, France, dép. 35.
LOUWETTE, (Jean-Gérard), ex-religieux Val-Saint-Lambert, 12.
LURE ET MURBACH (abbaye de) 32.
LYNDEN (Herman de), 32.

M

MAESTRICHT, Pays-Bas, 28.
MALMEDY (monastère de), voir DARDENNE.
MARÉCHAL (Gilbert le), 10, 18.
MARNE, France, dép. 35.
MASSON (Henri le), 21.
MAURICE, duc de Saxe, 32.
MAXIMILIEN DE BERGHES, archevêque de Cambrai, 31.
MAYENCE, Allemagne, c.-l. dép. Mont-Tonnerre, 35.
MÉNADIER, aut. cité, 31.
METZ, France, c.-l. dép. Moselle, 31, 35.
MEURTHE, France, dép. 35, 36.
MEUSE, fleuve, 16, 28, 36.
MICOUD (baron de), préfet de l'Ourthe, 33, 34, 36.
MICQ, industriel, 34.
MIGNERON, ingénieur, 33.
MILAN (duché de). 32.
MONDRAGON (Christophe de). 29.
MONS, c.-l. prov. Hainaut. Archives, 2.
MONT-TONNERRE, Allemagne, dép. 35.
MONTÉE AU CALVAIRE, 5, 8.
MONTFORT, ferme à Ans, 10, 11, 13.
MONTFORT (Donnea de), 13.
MOSELLE, France, dép. 35.
MOTTE (Pierre-Joseph), ex-récollet à Verviers, 12.
MUELHAUSEN, Bohême.

N

NAPOLÉON, 33.
NIMÈGUE, Pays-Bas, 31.
NORD, France, dép. 36.

O

ODRIMONT, dépend. Lierneux. Voir GAYETOT.
OLNEUX (Antoine des), notaire, 23.
ORANGE (prince d'), 11.
ORLÉANS, France, c.-l. dép. Loiret, 35.

OURTHE, département, 33, 36. Préfet, voir MICOUD. Archives, 36.
OUTRE-MEUSE (pays d'), 28.

P

PACQUES (Nicolas), 13.
PAMOISON, sculpture, 8.
PACQUAI (Elisabeth), 21. (Henry), 23.
PARME, Italie, c.-l. dép. Taro, 35.
PAS-DE-CALAIS, France, dép. 35.
PASTURE (Roger de la), 8.
PAUVRES EN ILE, couvent à Liège, 14.
PAYS-BAS, 29.
PETIT (Englebert), 20. 23. (Marianne), 21.
PETIT-BOIS, l.-d. Brume, 22.
PETIT JEAN (Guilleaume), 20, 23.
PHILIPPART (Jean-Joseph), curé à Wanne, 23, 24.
PHILIPPE II, 29, 30.
PHILIPQUIN (Jos.), 21.
PIETTE (Heluy), 17.
PIRLET (J.), 2.
POEY D'AVANT, aut. cité, 32.
POLARDE (Catherine), 16.
POLIS (Jos.), vicaire Trois-Ponts, chapelain Brume, 26.
POLLEUR, prov. Liège, cant. Spa. Curé, voir DOSSOGNE.
PONCELET (Ed.), jubilaire, I.

R

RAICK (famille), à Ans, 14. Généalogie, 19. Bailli, 13. (Mathieu), 18. (Wéry), 17, 18. Ferme, 14.
RECKHEIM (seigneurie de), 32.
REIMANN, aut. cité, 32.
REMACLE (saint), 28.
RENIER (Michel), 20, 23. (Querin), 22.
RENKIN (famille), 15.
RESTEIGNE (Emile), d'Ouffet, 26.
RIVAGE (Henri de), 10.
ROEBROECK, l.-d. Aubel, 28.
ROEST, aut. cité, 30.
ROBERT DE BERGHES, prince-évêque Liège, 30.

S

SAILLET, 16. (Gilles) 18. (Renkin), 15.
SAINT-DENIS, église à Liège, 9.
SAINT-JACQUES, paroisse à Fosse, 21, 23-25.
SAINT-PIERRE, collégiale à Liège, 14. Biens à Ans 18. Chanoine, voir ANS.
SAINT-REMACLE, institut à Stavelot, 26.
SAINT-TROND, prov. Limbourg, c.-l. cant. 10.
SAINTE-MARIE, église à Ans, 10.
SALM, rivière, 26, 27.
SART-LEZ-SPA. Curé, voir DEHALLEUX.
SAULCY (de), 31.
SAXE (duché de), 32. Monnaies, 32.
SERRURE, aut. cité, 32.
'S HEERENBERG (comté de), 32. — Comte, voir GUILLAUME IV.
SIRE (Mathieu le), 20, 22, 23.
SONVEAU (hôtel) à Trois-Ponts, 27.
SNEEPERS (Léon), vicaire à Brume, 26.
STAVELOT, prov. Liège, c.-l. cant. 21, 24. Abbé, 21, 23.

Curé, voir JADOT. Officier, voir HERMAND.
STEVART (Herman), 13.
STIENNELET (Johan), d'Alleur, 13. (William), 10.
STOERENBERG (Jean Rodolphe de), 32.
STRASBOURG, France, c.-l. dép. Bas-Rhin, 35.

T

TARN-ET-GARONNE, France, dép. 35.
TARO, Italie, dép. 35.
TAXILLIS (Michel de), abbé du Val-Saint-Lambert, 12.
THOMSEN, aut. cité, 32.
THONNUS (Jeanne), 21.
THORN (abbaye de), 32.
TOSCANE (duchesse de), 34. (Prince de), 34.
TOULOUSE, France, c.-l. dép. Haute-Garonne, 35.
TROIS-PONTS, prov. Liège, cant. Stavelot, 20, 24, 26. Voir DETHIER, POLIS, SONVEAU.

U

UTRECHT (seigneur d'), 30.

V

VAL-BENOIT (abbaye du), 14.
VAL-SAINT-LAMBERT (abbaye du), 10, 13, 14. Abbés, voir LEROND, LOUWETTE, TAXILLIS.
VALENCE, France, c.-l. dép. Drôme.
VAN DER CHIJS, aut. cité, 30-32.
VAN DER WEYDEN, 7.
VAN HEULE (H), 2.
VELROUX, prov. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres. Seigneur, voir ANS.
VERVIERS, prov. Liège, c.-l. ar. 34. Voir MOTTE, FRITZ.
VIERGE, 5.
VILLETTES, dépend. Bra.
VINAVE (Henri de), 10.
VISÉ (collégiale de), 18.

W

WAFFLARD (Victor) d'Andenne, 25.
WANNE, prov. Liège, cant. Stavelot, 22-26. Curé voir PHILIPPART.
WILLEM (Pierre George), 23.
WOLTERS, aut. cité, 32.

Z

ZELANDE, Pays-Bas, 30.
ZUIDERZEE, Pays-Bas, dép. 35.

Contribution au « Corpus inscriptionum Belgicarum »

Berloz

Berloz, commune du canton et de l'arrondissement de Waremme, a une superficie de 521 hectares et une population d'un millier d'habitants. Sous l'ancien régime, cette localité était comprise dans le comté de Looz ; une de ses dépendances Willinne, faisait partie de la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy.

La forteresse de Berloz est mentionnée dès l'an 1180 ; la famille seigneuriale et chevaleresque de Berloz joua, depuis l'aube du XIIIe siècle, un rôle considérable dans les fastes du pays de Liège ; un grand nombre de ses membres furent investis des plus hautes fonctions dans le clergé, l'armée et l'administration ; leurs hauts faits, leur patriotisme, leur science ont jeté un lustre considérable sur la modeste et jolie localité dont ils portent le nom.

I

Vingt-deux pierres tombales encastrées dans le mur séparant la place de l'église du jardin de la ferme ; sauf quelques-unes, elles sont abîmées. Les inscriptions en langue flamande sur beaucoup de pierres sont illisibles. Elles sont toutes en castine (pierre calcaire de Hesbaye).

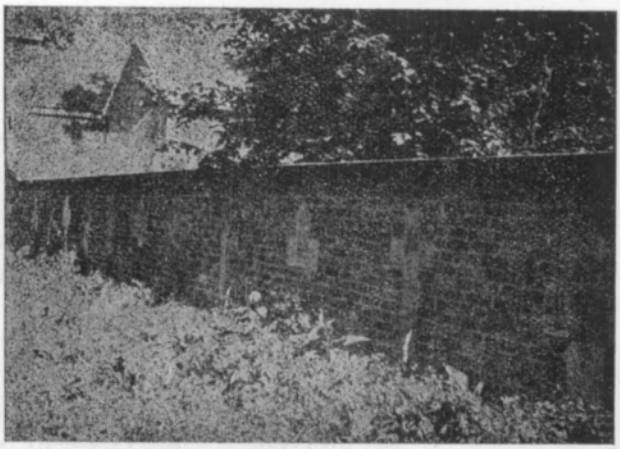

La plupart datent de 1600 à 1638 et une des mieux conservée est celle qui suit.

II

1. Pierre tombale encastrée dans le mur, place de l'église.
2. Bien conservée.
3. Hauteur : 1,20 m. ; largeur (du côté extrême gauche au côté extrême droit) : 0,45 m. ; largeur de chaque bras : 19 cm.
4.

ELISABETH DE HESSELT 1597

5, 6. Pierre castine, contenant date et simples inscriptions.
7. Lettres gravées dans la pierre.
8. Croix en pierre à branches rectangulaires sauf la supérieure qui se termine en pointe.
9. Trouvée dans la terre de l'ancien cimetière.
12. Fouille de 1933.

III

1. Monument funéraire érigé primitivement en l'église de Berloz ; brisé par le curé Hockenziel pour protester contre la conduite des châtelains à son égard. Les débris de cette pierre furent dispersés et jetés au cimetière, dans le jardin du presbytère et servirent même à l'édification d'un mur au jardin. Ils furent recherchés en 1933 et le monument fut reconstitué le mieux possible sans aucune certitude cependant concernant les écussons de la famille des défunts.

2. Assez abîmé mais reconstitué patiemment ; la sculpture est primitive concernant l'ensemble sauf la tête du comte et une partie de la robe de son épouse qui sont de sculpture fantaisiste.

3. Hauteur : 2,80 m. ; largeur : 1,70 m.

4.

Sculptée en relief mais illisible.

5. Ce monument représente Yvain, sire de Berloz, seigneur de Keerbergen, Willine, Petit-Axhe, haut voué de Rosoux qui releva le 17 février 1533 comme fils aîné de messire Guillaume chevalier et de Catherine de Cortenbach, le manoir de Hemptine (DARIS, note historique...). Il épousa par contrat du 30 juillet 1535 Louise Van der Meeren, fille de Philippe seigneur de Saventhem, Sterrebeek et de Maximilienne Van der Noot, dame de Westwezel, Doorne, Moorchoven. Il mourut le 5 janvier 1567 ayant survécu à sa femme décédée le 11 septembre 1540 et fut enterré à côté d'elle à Berloz sous ce monument (1).

6. Pierre castine.

7. Lettres taillées en gothique sur fond plat.

9. Provenant de l'église.

12. 1933.

---

(1) Pour le texte de l'épitaphe et l'interprétation des blasons, voir L. NAVEAU et A. POULLET, *Recueil d'épitaphes de Henri van den Berch*, II, 157.

IV

1. Dalle funéraire placée devant l'autel de saint Joseph, en l'église paroissiale de Berloz.

2. Assez bien conservée.

3. Largeur : 1,97 m. Longueur : 1,95. m

4.

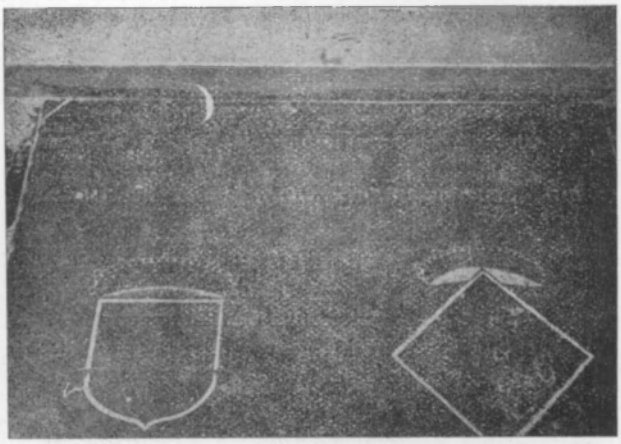

HIER LIET BEGRAVEN EDELEN ENDE HOEGHGEBOREN HEER WILLEM VRYHEER TOT BERLO, WILLEM ENDE CLENIS ERVOECA TOT ROEST, DIE STERFT ANNO 1589 DEN 16 OCTOBRIS ENDE EDELE ENDE WELGEBOREN VROUWE IOHANNA VAN LOCQUENGIEN SYN HUYSVROUWE DIE STERFT ANNO 1618 DEN 16 DECEMBRIS.

5. Armoiries des deux familles.

6. Pierre calcaire bleue polie.

7. Lettres taillées en relief dans des bandes creuses.

11. Guillaume, sire de Berloz, seigneur de Keerbergen, voué de Sclessin et d'Ougrée, haut voué de Rosoux, mourut le 16 octobre 1589. Il avait épousé Jeanne de Locquenghien, dame de Nieuwenhove, chanoinesse d'Andenne, morte le 16 décembre 1618, fille de Jean, chevalier, seigneur de Berchem, et d'Anne van der Gracht, dame de Pamele. Ils reposent sous cette pierre dans l'église de Berloz (1).

(1) Voir NAVEAU et POULLET, *op. cit.*, II, 15 .

V

1. Dalle funéraire placée au milieu du transept au chœur, au-dessus du caveau de la famille de Berloz.
2. Très bien conservée.
3. Longueur : 1,75 m. Largeur : 1,40 m.
4.

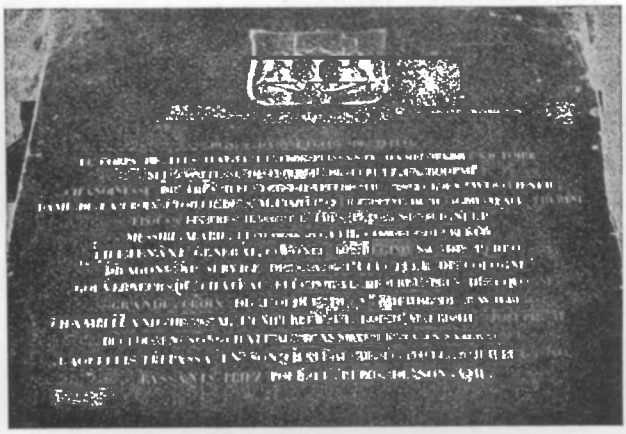

REPOSE DANS L'ÉGLISE DE BERLO
LE CORPS DE TRÈS HAUTE ET TRÈS PUISSANTE DAME MARIE VICTOIRE
NÉE COMTESSE DE LEDEBUR DE PURITZ EN BOHÊME
CHANOINESSE DU TRÈS ILLUSTRE CHAPITRE DE ASBECK EN WESTPHALIE
DAME DE LA CROIX ÉTOILÉE DE S. M. L'IMPÉRATRICE REINE DE HONGRIE MARIE-THÉRÈSE
ÉPOUSA LE TRÈS HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR
MESSIRE MARIE LÉOPOLD JOSEPH COMTE DE BERLO
LIEUTENANT GÉNÉRAL COLONEL DU RÉGIMENT DE BERLO DRAGONS AU SERVICE DE S A S L'ÉLECTEUR DE COLOGNE
GOUVERNEUR DU CHATEAU ÉLECTORAL DE BRUL PRÈS DE COLOGNE
GRANDE CROIX DE L'ORDRE ST MICHEL EN BAVIÈRE

CHAMBELLAND DE S. M. L'EMPEREUR ET ROI D'AUTRICHE
JOSEPH II
DÉCÉDÉ EN SON CHATEAU D'ASNOYS LE 23 JANVIER 1799
LAQUELLE TRÉPASSA EN SON CHATEAU DE BERLO LE 21
JUILLET 1800
PASSANTS, PRIEZ POUR LE REPOS DE SON AME

5. Armoiries de la famille.
6. Pierre calcaire bleue polie.
7. Lettres gravées sur plat.
11. Pierre qui se trouvait au vieux cimetière et transportée à l'église par le révérend curé Deshayes.
12. 1880.

VI

1. Dalle funéraire placée devant l'autel de la Ste-Vierge en l'église paroissiale de Berloz.
2. Dalle très usée actuellement mais conservée avec soin comme souvenir historique.
3. Largeur : 1,45 m. Longueur : 1,65 m.
4. Cette pierre était brisée, elle fût reconstituée, mais malheureusement raccourcie par l'ouvrier qui l'a replâtrée en la plaçant devant l'autel de la Ste Vierge dans le pavement près du banc de communion au chœur (1920). Le texte de l'épitaphe est donné par L. NAVEAU et A. POULLET, t. II, 156.
7. Lettres gravées sur bande circulaire.
11. Sous cette dalle repose le corps de dame Aléyde de Neuvice, de Liège, femme d'Eustache de Berlo, chevalier. A côté de cette tombe se trouvait jadis celle de son mari Eustache de Berlo, chevalier, mort le 1er avril 1271. (1)

Le relevé actuel fut fait en l'année 1943.

Abbé Alb. LYSENS,
Curé à Berloz.

---

(1) L. NAVEAU ET A. POULLET, op. cit., II, 156.

Imprimé en Belgique

15455 — Imp. H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
Un adm.-dir. L. Dallemagne, 4, place St-Michel, Liége.